

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION INDIVIDUELS

Préambule : En s'inscrivant, l'Usager déclare avoir pris connaissance et accepté ces conditions générales d'inscriptions (Ci-après "CGI") ainsi que le règlement intérieur du centre et agir conformément à ceux-ci. Les CGI sont également consultables à l'accueil du Centre. Les présentes CGI s'appliquent à tous les Usagers du Centre et à toutes les prestations réservées auprès du Centre.

1. Accès

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée du Centre et sur le site internet. Ils varient selon les périodes de l'année.

Des fermetures techniques du Centre pourront avoir lieu au cours de l'année. Par ailleurs, des fermetures pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

Une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les Usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage au moins 8 jours avant.

Pour accéder au Centre, un titre d'accès est remis à l'Usager au moment de son achat. Ce titre est nominatif et ne peut être cédé à un tiers sous peine de refus d'accès ultérieur au Centre. L'Usager devra présenter son titre au moment de l'accès ou à l'accueil du Centre. Le titre permet l'accès à l'ensemble des zones pré-définies selon le type d'activités de l'Usager.

En cas de perte du titre d'accès, il pourra être demandé à l'Usager d'en racheter un nouveau au tarif en vigueur dans son Centre d'appartenance. A l'issue du stage ou de l'abonnement, le titre sera désactivé et devra être restitué au Centre.

Il n'est pas permis à l'Usager de céder ou transférer sa place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Avant toute inscription, il est recommandé à tous les Usagers de consulter un médecin afin d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique sportive concernée.

Dans le cadre de certaines activités spécifiques, un certificat médical de non contre-indication pourra être demandé pour l'accès aux espaces sportifs.

2. Modalités d'inscription et paiement

En fonction des Centres, les inscriptions aux stages ou aux abonnements se font :

directement auprès du Centre aux jours et heures d'ouverture d'accueil du public, et / ou,

- en ligne sur le site internet du Centre.
- Les prix s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés et sont disponibles sur les supports de communication à l'accueil et sur le site internet du Centre.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire du Centre. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés. L'ensemble des tarifs préférentiels sont accessibles sur présentation d'une pièce justificative.

L'Usager peut consulter directement sur son espace personnel, le récapitulatif de sa commande et des documents qui y sont liés.

L'Usager qui bénéficie d'un tarif préférentiel devra présenter son justificatif à jour chaque année auprès du Centre pour continuer d'en bénéficier. À défaut, le tarif sera réajusté au tarif non préférentiel.

Dans le cadre d'une augmentation tarifaire des abonnements en cours, le Centre informera l'Usager de ces modifications. En cas de refus, l'Usager pourra résilier son abonnement sans préavis.

En fonction des Centres et de la disponibilité des places dans le stage ou l'abonnement choisi, l'Usager peut procéder au paiement du prix selon les moyens de paiement affichés et proposés dans le Centre (e-cartes cadeaux UCPA, espèces, carte bancaire, chèques vacances, coupons sport...).

Dans le cas d'une inscription en ligne, le paiement s'effectuera uniquement par carte bancaire. Lorsque les inscriptions se font directement auprès du Centre, et selon les modalités qui lui sont propres, certains stages ou abonnements peuvent bénéficier d'un paiement fractionné. Dans ce cas, l'intégralité des échéances correspondant au prix du stage ou de l'abonnement est due.

3. Droit de rétractation

Dans le cas d'une inscription en ligne, et à l'exception des abonnements aux écoles de natation, équestre, glace et autres prestations dont la capacité de réservation est limitée, l'Usager dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date d'achat pour faire part de son intention de se rétracter par courrier, courriel ou lien disponible sur le site internet du Centre.

Si le 14ème jour tombe un week-end ou un jour férié, le droit de rétractation expire à la fin du premier jour ouvrable suivant.

Le Centre s'engage à rembourser l'Usager dans les 14 jours à compter de la date de demande de rétractation.

Les frais de dossier éventuelles liés à l'inscription restent acquis au Centre et ne feront pas l'objet de remboursement.

De plus, dans le cas où l'Usager a utilisé des prestations avant de se rétracter, il devra les rembourser au tarif unitaire en vigueur dans le Centre.

Pour tout paiement par chèques Vacances ou e-cartes cadeaux UCPA, aucun remboursement ne pourra être effectué, le montant perçu sera proposé sous forme d'un avoir.

4. Formules d'abonnement

Un Centre est susceptible de proposer 3 types d'abonnements:

- **Un abonnement à durée déterminée avec engagement** de 1 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois, payable au comptant ou en plusieurs fois selon les Centres. Ces abonnements ne seront pas reconduits tacitement;
- **Un abonnement d'une durée déterminée de 12 mois avec engagement**, qui sera reconduit tacitement par un abonnement sans engagement;
- **Un abonnement sans engagement** avec prélèvement mensuel.

La date de prélèvement se fera selon les conditions en vigueur présents au sein du Centre.

Dans un souci d'accessibilité des activités au plus grand nombre, pour les abonnements dits illimités, le nombre des Séances réservées simultanément peut être limité par le Centre.

5. Modification / Suspension / Résiliation d'un Abonnement

5.1 Modification

> Du fait du Centre

Le Centre peut être contraint de modifier certaines séances ou d'en annuler notamment si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en raison d'événements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables (y compris fermetures techniques), en raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des Usagers.

Le Centre informera les Usagers de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution.

Le Centre peut être contraint d'interrompre les Séances proposées ou d'y apporter des aménagements en fonction des vacances scolaires, des jours fériés, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment.

Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires.

Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Le Centre pourra modifier des éléments de certains abonnements. Si l'Usager n'accepte pas les modifications de son abonnement, il reste libre de demander la résiliation de l'abonnement sans indemnité.

> Du fait de l'Usager

L'Usager peut modifier son abonnement dans les cas suivants:

- S'il possède un abonnement sans engagement;
- S'il possède un abonnement avec engagement et que la période incompressible de 12 mois est arrivée à son terme.

Dans le cas où l'Usager est toujours dans sa période d'engagement, le changement d'abonnement sera possible uniquement pour reprendre un abonnement avec engagement.

Pour tout changement d'abonnement :

- la date de changement devient la date de souscription du nouvel abonnement;
- Tout mois entamé avec l'ancien abonnement est dû dans sa totalité;
- Prévoir un délai d'1 mois maximum pour changer d'abonnement.

5.2 Suspension de l'abonnement

> Du fait du Centre

Dans le cas d'un défaut de paiement de l'Usager, le Centre s'autorise à suspendre l'abonnement jusqu'à la régularisation des sommes dues et refuser l'accès au Centre.

> Du fait de l'Usager

Si l'Usager est temporairement incapable d'utiliser son abonnement, il peut en demander la suspension dans les cas suivants :

- Mutation professionnelle;
- Raison médicale;
- Grossesse.

L'Usager devra fournir le justificatif approprié dans un délai de 3 semaines (21 jours maximum) à compter de la date de l'empêchement.

La suspension prendra effet à partir du début de l'empêchement temporaire et les éventuels prélèvements mensuels ne seront pas dus.

Si l'Usager décide de suspendre son abonnement, la période d'engagement fixe sera prolongée en conséquence.

5.3 Résiliation d'un abonnement

> Du fait du Centre

Le Centre pourra résilier l'abonnement de l'Usager de plein droit, et sans indemnité, dans le cas de faute grave de l'Usager listés ci-dessous:

- Violation grave ou répétée du règlement intérieur, à laquelle il n'a pas été remédié quinze jours après une mise en demeure.

Le Centre pourra résilier l'abonnement de plein droit, sans préavis ni mise en demeure préalable dans les cas suivants:

- En cas de fraude dans la constitution de l'abonnement;
- En cas de fraude dans l'utilisation de l'abonnement, notamment par le partage des accès ou privilèges;
- En cas de défaut de paiement, étant précisé qu'un premier incident de paiement donne lieu à la suspension d'accès au Centre en attendant la régularisation;
- En cas de réalisation de prestations de coaching dans le Centre;
- En cas de dégradation volontaire des installations;
- En cas de volonté de nuire aux autres Usagers ou à l'UCPA par quelque manière que ce soit.

La résiliation de l'abonnement sera effective à compter de la réception par l'Usager de la lettre recommandée avec accusé de réception par le Centre ou par courriel avec avis de réception ou en main propre.

Le fait de souscrire à un nouvel abonnement après une exclusion constitue une raison légitime de résiliation immédiate et au remboursement, au prorata, à l'exception des frais d'adhésion.

> Du fait de l'Usager

Pour résilier son abonnement, l'Usager peut effectuer :

- Une demande auprès du Centre par lettre recommandée ou par courriel avec accusé de réception ou lettre remise en main propre tamponnée à la date de remise;
- Une demande, si elle est disponible, par le système de résiliation simplifiée sur le site internet du Centre.

Dans le cas d'un abonnement sans engagement, il peut être résilié à tout moment moyennant un préavis de 30 jours à compter de la réception de la demande.

Dans le cas d'un abonnement d'une durée minimale de 12 mois, il peut être résilié à tout moment une fois la durée incompressible de l'engagement effectué, moyennant un préavis de 30 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de résiliation en cours de la période d'engagement, l'Usager est tenu de l'intégralité du prix de l'abonnement.

Dans le cas d'un abonnement à durée déterminée avec engagement de 6 mois ou 12 mois, il peut être résilié à tout moment, moyennant un préavis de 30 jours à compter de la réception de la demande, dans les cas spécifiques suivants:

- Maladie ou accident sur présentation d'un certificat médical d'incapacité à la pratique sportive pour une durée indéterminée;
- Mobilité professionnelle;
- Licenciement pour motif économique;
- Situation de surendettement.

Si un prélèvement survient pendant la période de préavis, le mois entamé sera dû dans sa totalité et les accès au centre seront actifs jusqu'à la fin du mois en cours.

La résiliation prendra effet à réception des pièces justificatives de l'Usager. Le Centre se réserve la possibilité de vérifier la véracité des pièces présentées par l'Usager pour justifier de cet événement imprévisible.

6. Assurances

> Assurance incluse (Responsabilité Civile) :

L'inscription assure à l'Usager uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par le Centre auprès de la Compagnie MAIF pour les dommages causés aux tiers à l'occasion de son Abonnement et dont l'Usager pourrait être déclaré responsable.

> Assurance non incluse (Annulation, Interruption, Vol et Individuelle Accidents) :

Les garanties au titre de l'annulation / interruption / vol / individuelle accidents n'étant pas incluses dans le prix de l'Abonnement, et en application de son devoir d'information, le Centre encourage vivement l'Usager à examiner sa couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et à la compléter individuellement par la souscription d'un contrat auprès de son propre assureur.

L'Usager peut également au moment de son inscription à son Abonnement, faire appel à Mutuaide assistance, en partenariat avec Assurino, assureur partenaire du Centre, qui lui permettra de le garantir en Assurance Annulation, Interruption, Vol et Individuelle Accidents.

Le détail des garanties sont accessibles sur le site internet : <https://www.ucpa-assurloisirs.com/>

7. Règlement Intérieur

L'accès aux espaces du Centre et aux activités est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur par les Usagers

Celui-ci est porté à la connaissance de tous au moment de l'inscription ou par voie d'affichage dans les locaux du Centre.

L'Usager s'engage, par conséquent, et notamment à respecter en toutes circonstances les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par le personnel du Centre.

En cas d'actes de violence verbale, physique, notamment liée à des violences sexuelles et sexistes, ou cas d'infraction pénale commise dans l'enceinte du Centre, celui-ci se réserve le droit d'exclure à tout moment l'Usager

Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

8. Matériel

> Le matériel personnel

Les matériels fournis varient d'un Abonnement à l'autre. Pour certains Abonnements, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. L'Usager doit donc vérifier dans les informations fournies lors de son inscription quel type de matériel personnel emporter.

Important : tout matériel ou effet personnel appartenant à l'Usager reste sous sa responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un Abonnement, la responsabilité du Centre ne pouvant être recherchée à ce titre.

> Le prêt ou location de Matériel

Le Centre pourra louer ou mettre à disposition gratuitement du matériel lui appartenant. Une pièce d'identité pourra également être consignée. En cas de détérioration du matériel, l'Usager sera redevable du montant de son remplacement.

9. Relations Usagers

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation d'un Abonnement ou de la séance, l'Usager pourra solliciter l'équipe sur place. L'Usager a également la possibilité de faire une réclamation par courrier, courriel ou lien disponible sur le site internet du Centre.

Dans le cadre du recueil des données téléphoniques de l'Usager, le Centre informe l'Usager de son droit de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Toute réclamation après la séance ou l'événement concerné doit être adressée dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord sur la réponse apportée ou en l'absence de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation, l'Usager peut faire gratuitement une demande de médiation au service de médiation : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT

- soit via leur site internet : <https://www.medconsodev.eu>
- soit par courrier, à l'adresse de MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV Centre d'Affaires Stéphanois SAS IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE 3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

10. Vidéo-surveillance

Pour des raisons de sécurité, des systèmes de vidéosurveillance peuvent être installés dans certains Centres dans le respect de la législation applicable.

11. Protection des données personnelles

Conformément à la législation européenne en vigueur et en particulier dans le cadre du règlement général de la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 26 avril 2016), le Centre en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant, collecte des données à caractère personnel.

Les informations qui sont demandées aux Usagers sont nécessaires pour que leur inscription puisse être traitée par le Centre. Les réponses des Usagers sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible leur inscription. Elles font l'objet d'un traitement réalisé par le Centre en France pour l'exécution de sa prestation.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités de leur traitement puis archivées conformément aux dispositions légales en vigueur, sous réserve des traitements nécessaires au respect des obligations légales comptables, fiscales et sociales qui leur sont propres.

L'Usager dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement d'opposition, et de portabilité des informations le concernant, qui peut s'exercer à tout moment auprès de dpo@ucpa.asso.fr. L'Usager a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.